

2016 : une année pour définir notre projet de territoire

Au sommaire

2016 : une année pour définir notre projet de territoire

2016 : une année de consolidation

2016 : un défi pour notre organisation

Budget 2016 : quelques extraits

Zoom sur l'augmentation de la TEOM

Vu dans l'actualité

Comme pour nos communes, la construction du budget métropolitain est un exercice difficile tant notre capacité d'action est contrainte par le contexte économique national. Nous devons aussi supporter et surmonter les effets du Pacte de responsabilité pour ne pas succomber au couperet financier que subissent bien de nos collectivités et de nos administrés (6 millions d'Euros en 2016). L'analyse du budget se révèle tout aussi difficile tant le contour de nos compétences se modifie et il est compliqué de pouvoir ainsi comparer et se projeter.

C'est pourquoi, nous avons proposé à l'occasion du vote du budget le 4 mars dernier de changer le mode de construction des budgets à venir. Cela, de manière à faire jouer pleinement le rôle de notre force démocratique et à renforcer l'appropriation politique des chiffres qui sont travaillés avec rigueur par les services, les Vice-Présidents et conseillers délégués. Nous sommes depuis 2 ans en train d'absorber des nouvelles compétences ; cela complique la lisibilité des chiffres, leur analyse et leur traduction en priorités. Les orientations politiques et les arbitrages sont portés par notre exécutif mais la lisibilité, la compréhension des choix que nous faisons doit être accessible à l'ensemble des élus de notre assemblée.

Concernant les orientations que nous avons votées à travers ce budget 2016, nous avons salué la sobriété et la prudence avec laquelle notre collègue et vice-président aux finances et au budget, **Raphaël Guerrero**, a construit ce budget. Les ratios financiers de notre Métropole plutôt bons confirment que la rigueur de gestion doit rester le cap de notre action.

Nous avons cette année des défis majeurs à relever : contenir nos dépenses de fonctionnement tout en repensant notre

organisation humaine pour la stabiliser. C'est sans doute le chantier le plus important : offrir un cadre clair à nos agents, un cadre au service d'un projet compris et partagé par tous. Cet enjeu apparaît explicitement dans cette présentation budgétaire, reste à s'en saisir et à avancer collectivement.

Un autre défi important sera celui de l'organisation de la compétence voirie et espaces publics. Comment optimiser l'intervention métropolitaine pour offrir un service de qualité avec, au total, moins de moyens ? Nous devons collectivement faire preuve de sobriété, nous approprier de nouveaux référentiels, de nouveaux standards. Il faudra toujours agir avec en tête une vision d'ensemble de notre Métropole et la conscience des priorités, ce sera le grand chantier de la priorisation des travaux avec l'adoption de critères objectifs pour obtenir l'adhésion de tous.

L'élaboration du PLUi que nous lançons cette année sera enfin un marqueur important de notre mandat. Il formalisera nos priorités et sera un document de référence pour l'action de nos communes. Ce document réglementaire devra répondre à l'enjeu de l'équilibre de l'organisation territoriale. Transversal à toutes nos politiques, il devra traduire les objectifs structurants de notre projet métropolitain. Nous nous félicitons donc que notre Métropole s'engage dans la définition de son projet. Il s'agit là d'un travail collectif de réflexion non seulement sur le processus de métropolisation mais aussi sur la façon dont nous construisons ensemble cette Métropole qui est avant tout la propriété des habitants dans leur diversité. Construire collectivement, c'est fédérer autour d'un projet, c'est créer de la connaissance, du respect mutuel et de la confiance et c'est ce à quoi notre groupe s'emploie.

Jacques Nivon
Président du groupe ADIS



Ce qu'il faut retenir

Les grandes masses :
Fonctionnement : **405M€**
Investissement : **155M€**
(hors charge de la dette)

- ✓ Des recettes publiques en baisse => **6,1 millions** de manque à gagner pour 2016
- ✓ Une capacité d'**investissement** préservée
- ✓ Une **bonne capacité de désendettement** à sept années
- ✓ Un **autofinancement** de 27,6% des dépenses d'équipement



Christiane Raffin, conseillère déléguée à l'animation territoriale a insisté sur les enjeux liés au futur schéma de mutualisation et au rôle central que devront jouer les communes.

2016 : une année de consolidation

Le Conseil Métropolitain a voté le 4 mars dernier le **budget 2016** de notre collectivité. La Métropole évolue aujourd'hui dans un contexte contraint : la baisse des dotations se traduit par une baisse de 6,1M€ de nos recettes. Si la réforme de la DGF est appliquée telle qu'elle est envisagée aujourd'hui, ce sont 26 millions d'euros qui seront perdus pour la Métropole entre aujourd'hui et mars 2020, fin de notre mandat. Face à cette situation financière **nous souhaitons réaffirmer nos priorités d'action** : maintenir la capacité d'intervention de la Métropole pour soutenir l'économie et l'emploi, mais également avoir une approche frugale des projets qui nous permettra de prioriser des investissements générateurs d'économies futures. Sur la totalité du mandat ce sont **800 millions d'euros** qui seront investis dans notre territoire, en cohérence avec nos priorités politiques, telle que **la lutte contre les précarités sociales et territoriale** mais également le **développement harmonieux de notre territoire** et **la mise en œuvre de la transition énergétique**. Et pour les soutenir, nous avons choisi de nous appuyer sur une stratégie financière claire avec un autofinancement d'au moins 20% de nos dépenses d'équipement et la volonté de maintenir notre capacité de désendettement sous les dix années. Enfin, s'agissant de l'élaboration de ce nouveau budget, nous avons proposé une nouvelle architecture budgétaire présentant 8 autorisations de programmation et 28 opérations. Cette nouvelle présentation, tout en prenant en compte les nouvelles compétences transférées, permettra de valoriser nos priorités politiques en les rendant plus lisibles. C'est une première étape dans la définition d'une nouvelle méthode de construction budgétaire collective avec une véritable appropriation de l'ensemble de notre force démocratique.



Raphaël Guerrero Vice-président aux finances et au budget, a présenté la situation et la stratégie financière de cette nouvelle année. Avec un investissement par habitant de 344 €, il a rappelé l'importante force de frappe que représente notre Métropole pour notre tissu économique local.

2016 : un défi pour notre organisation

Cette année marquera le chantier du **schéma de mutualisation**. Il revêt une importance particulière dans le contexte d'évolution du périmètre de nos interventions qui transforment notre manière d'agir, aussi bien pour la Métropole mais surtout pour nos communes. Nous devons trouver à travers ce schéma les moyens d'assurer des missions de proximité et de qualité à la population, de créer de nouveaux services pour compenser le désengagement de l'Etat, d'apporter de l'aide aux élus, aux secrétaires de mairies...

Sa mise en place nécessite un **fort portage politique** pour réussir. Il faudra être attentif aux souhaits et aux besoins des communes, avoir leur pleine adhésion quant à la démarche. Nous sommes des élus de terrain et quotidiennement, nous voyons l'intérêt pour nos communes de travailler ensemble, c'est d'ailleurs ce que nous faisons déjà. Nous devons également être attentifs à l'information en direction de nos **agents**, à l'explication que nous allons faire de notre démarche pour susciter aussi une adhésion pleine et entière de leur part. C'est un chamboulement en termes d'organisation mais c'est aussi un chamboulement humain : ce sont des nouvelles missions ou des missions supprimées, des changements dans les relations de responsabilité mais aussi des craintes en matière d'évolution professionnelle. Cette dynamique devra se faire dans la confiance et le respect des agents. Nous devons enfin avoir en tête les limites de l'exercice en **termes budgétaires**. Nous savons que cela va générer, à court terme, des dépenses pour la Métropole et les communes. En revanche, nous ne savons pas si nous bénéficierons d'économies réelles à long terme. Il faudra trouver le juste équilibre, le juste niveau d'intervention pour que cela soit soutenable car les communes tout comme la Métropole subissent les baisses de dotation et doivent adapter leurs actions en conséquence.

Budget 2016 : quelques extraits

« Pour 2016, et au-delà des grandes actions que sont Métrocâble et les pistes cyclables, nous devons revenir sur **la question fondamentale des transports scolaires**. Nous souhaitons que l'on se rapproche à nouveau du département de l'Isère sur la question de la gratuité des collégiens. Un chantier qui nous paraît aussi prioritaire, c'est **la desserte du Grand Sud avec un maillage faible en transports en commun** pour faire face aux 30 000 véhicules qui circulent chaque jour sur cet axe. Il faut également que l'on avance sur le **nouveau Plan de Déplacement Urbain** avec un travail qui débutera à l'automne et qui nous permettra de trouver de nouvelles solutions pour répondre à nos populations. »



Françoise Gerbier, est intervenue sur le budget consacré à la mobilité et aux espaces publics et voirie, deux thèmes : « *très chers au groupe ADIS* ».



Geneviève Balestrieri, a insisté sur l'importance de proposer un schéma de développement touristique pensé pour et par les métropolitains.

« **Le tourisme est un facteur central de développement pour notre territoire**. Pour l'année 2016, nous aurons à mettre en œuvre un schéma métropolitain de développement touristique. Le tourisme est un formidable outil de développement territorial car c'est le territoire avec ses paysages, ses équipements, sa culture et son patrimoine qui constitue le support de l'activité touristique. Il nous semble essentiel dans ce cadre de **valoriser la place de l'habitant**, qui peut être acteur mais également bénéficiaire d'une politique touristique ambitieuse à l'échelle de la Métropole. Un territoire attractif pour les touristes c'est avant tout un territoire de qualité pour ses habitants : aménagement du territoire, attractivité et tourisme sont donc particulièrement liés. Ce schéma devra **impacter positivement le cadre de vie des métropolitains** et créer un environnement propice à l'émergence des initiatives publiques et privées de développement touristique ».

« Notre groupe soutient fortement la **politique métropolitaine en matière de cohésion sociale** car les actions portées par la politique de la ville dans les quartiers prioritaires touchent tout notre territoire et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans ces quartiers, mais également à la qualité de vie de tous les autres secteurs de la Métropole. Nous sommes aussi tous concernés car cette politique de la ville induit **des activités bénévoles** menées par les habitants de nos communes et **qui font solidarité dans la Métro et cohérence entre nos territoires**. »



Jean-Noël Causse a mis en avant l'importance des solidarités territoriales dans les politiques de la ville

Zoom sur ... l'augmentation de la TEOM

Conséquence directe de l'adoption de la feuille de route sur les déchets, nous avons également voté lors du dernier conseil métropolitain, l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, auparavant de 7,08% à **8,30%**. Cette marge de manœuvre permettra **d'élargir nos capacités de tri, d'améliorer la sécurité** de nos interventions, de mettre en place un véritable **plan de lutte contre l'absentéisme du personnel** et surtout de **repenser notre organisation globale des déchets** et de faire face à des **investissements futurs** très lourds avec, notamment la mise aux normes d'Athamor.





Vu dans l'actualité

Suivez l'actualité du groupe ADIS sur notre page Facebook « Groupe ADIS » et sur notre site internet www.adis-lametro.fr

Le Dauphiné Libéré du dimanche 13 mars revient en longueur sur **le débat autour des nouveaux compteurs Linky**. Le directeur régional d'ERDF répond aux différentes interrogations liées à l'installation de ces compteurs (risques sanitaires, confidentialité des données, augmentation de la facture...). Retrouvez cet article en intégralité dans l'édition du 13 mars 2016 du Dauphiné Libéré.

L'office de tourisme métropolitain recherche ses greeters ! Les greeters sont des guides bénévoles prêts à donner de leur temps pour faire découvrir notre territoire aux touristes et partager leur vision de Grenoble. Pour plus d'informations sur l'appel à candidature de l'office de tourisme : <http://grenoble.greeters.online/>

Une mallette pour les nouveaux arrivants : Grenoble-Alpes Métropole, en collaboration avec le SMTC et l'Entrepôt du Bricolage, propose aux personnes nouvellement installées sur le territoire métropolitain une mallette contenant toutes les informations pratiques nécessaires (Plan des pistes cyclables, consignes de tri des déchets, plan du réseau de transports en commun) ainsi que trois mois offert pour circuler librement sur le réseau du SMTC, Métrovélo, et l'offre d'autopartage cités-lib. Plus d'informations sur le site de la Métropole : http://www.lametro.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/1427/8-info-actualite-grenoble.htm

Le site Latribune.fr synthétise **les chiffres principaux du budget 2016 de la Métropole**, un budget de consolidation dans un contexte de baisse des dotations, comme le souligne Raphaël Guerrero, vice-président aux finances. Retrouvez l'article en suivant ce lien : <http://acteursdeconomie.latribune.fr/finance-droit/finance/2016-03-04/la-metropole-grenobloise-soumet-son-budget-2016.html>

Le prestigieux quotidien britannique Financial Times a publié son **classement « Fdi Intelligence » sur les villes européennes du futur**. Grenoble se classe troisième dans la catégorie **Attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers** pour les villes de 100 000 à 350 000 habitants. Plus d'information dans l'article complet du Dauphiné Libéré du 24 février 2016.



Michel Rebuffet Bresson, maire



Nicole Boulebsol Brié et Angonnes



Bernard Charvet Brié et Angonnes, maire



Danielle Mantonnier Champ sur Drac



Jacques Nivon Champ sur Drac, maire



Françoise Cloteau Champagnier, maire



Christophe Mayoussier Le Gua, maire



Jean-Noël Causse Herbeys



Raphaël Guerrero Jarrie, maire



Geneviève Balestrieri Jarrie



Jean-Pierre Villoud Mont St Martin, maire



Magdeleine Fasola Montchaboud, maire



Patrick Marron ND de Commier, maire



Tonino Toia ND de Mésage, maire



Christiane Raffin Proveysieux, maire



Jean-Luc Poulet Quaix en Chartreuse



Mireille Bono St Georges de Commier



Norbert Grimoud St G. de Commier, maire



Christian Masnada St Pierre de Mésage, maire



Cyrille Plénet Séchillienne, maire



Jean-Marc Gauthier Vaulnaveys le Bas, maire



Anne Garnier Vaulnaveys le Haut



Jean Ravet Vaulnaveys le Haut



Françoise Gerbier Venon, maire



Guy Jullien Veurey-Voroize, maire



Françoise Audinos Vizille



Jean-Claude Bizec Vizille, maire

Groupe ADIS – Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire Lettre d'information n°11

La Métro / Le Forum
3, rue Malakoff
38 031 GRENOBLE Cedex 1
04 76 59 28 24